



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-sept et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjointes, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : M. AUBERT Éric, AURRAN Robert, CHASSAGNE Andréa, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie,

Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme CAILLAUD.

Absent : Mme SCHERHAG Marielle.

Convocation du 17 mars 2017

Nb de membres : 13

Présents : 12

Votants : 11

Pour : 11

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2017_18D : Attribution d'une subvention pour chaque élève de CLANS en classe de 4ème au Collège Saint Blaise participant au voyage scolaire

Sur proposition de Monsieur le Maire de CLANS,

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après avoir procédé au vote,

DECIDE d'octroyer une participation financière de 200 € (deux cent euros) par élève de 4ème participant au voyage en IRLANDE et qui réside sur la commune de CLANS,

DECIDE de verser directement la subvention au collège St Blaise.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le

Et publication ou notification du

LE MAIRE

Roger MARIA

